

Désignation des référents de la Commission de la recherche pour les structures de recherche

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 3 décembre 2020
Délibération 2020/12/CR-046**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38 ;

Vu la délibération 2020/11/CR-040 de la Commission de la recherche (CR) en date du 12 novembre 2020, portant sur les missions des référents de la CR dans les structures de recherche et sur la liste initiale telles que présentées en séance ;

Considérant que des membres élus de la CR ont été sollicités pour accompagner les structures de recherche et assurer un dialogue entre les unités de recherche et la CR ;

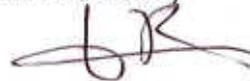
Considérant que chaque structure de recherche doit avoir un référent membre de la Commission de la recherche ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche approuvent la liste des référents CR pour les structures de recherche, revue suivant les modifications relatives aux référents des structures FeRMI et CRITT (tableau joint).

Toulouse, le 7 décembre 2020



Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Compte rendu de la séance de la Commission
de la recherche du 12 novembre 2020

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 3 décembre 2020
Délibération 2020/12/CR-043**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche approuvent le compte rendu de la séance du 12 novembre 2020.

Toulouse, le 7 décembre 2020



Le Président,

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 1
Ne prend pas part au vote : 0

Liste des structures de recherche pour le contrat
quinquennal 2021-2025

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 3 décembre 2020
Délibération 2020/12/CR-044**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38 ;

Considérant le retour de l'évaluation Hcéres au titre du nouveau contrat quinquennal 2021-2025

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche approuvent la liste de l'ensemble des structures de recherche au titre du contrat quinquennal 2021-2025 (document joint).

Toulouse, le 7 décembre 2020

Le Président,




Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 1
Ne prend pas part au vote : 0

Liste des équipes de direction des structures de
recherche pour le contrat quinquennal 2021-2025

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 3 décembre 2020
Délibération 2020/12/CR-045**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38 ;

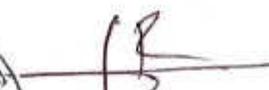
Considérant le retour de l'évaluation Hcéres au titre du nouveau contrat quinquennal 2021-2025

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche approuvent les équipes de direction de l'ensemble des structures de recherche au titre du contrat quinquennal 2021-2025 (document joint).

Toulouse, le 7 décembre 2020

Le Président,




Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 1
Ne prend pas part au vote : 0